

Fiche de présentation d'un « moment TICE » :

Nom, prénom de l'auteur : Jérôme Amichaud

Établissement : Lycée J. Uhry, Creil

Titre : Analyser un ou des documents au Lycée, quelle progressivité de la seconde à la terminale.

Niveau :	Classes de 2nd, de 1ère S et de terminale ES.
Objectifs disciplinaires :	Maîtrise progressive de l'analyse de documents au Lycée
Questionnement (Hypothèse de départ)	En quoi les outils numériques (TNI) peuvent-ils aider à faciliter l'apprentissage de la méthode de l'analyse de documents tout au long du lycée ?
Mise en œuvre :	<p>Le travail mené par Jérôme Amichaud avec ses classes s'appuie sur l'usage du TNI et se divise en trois « Moments TICE » autour de l'analyse de documents mis en œuvre en classe de 2nd, en première S et en Terminale ES.</p> <p>Le premier « Moment TICE » concerne une première approche de l'analyse de document en classe de 2nd. Le « Moment Tice présenté concerne l'étude des Tables claudiennes.</p> <div style="display: flex; align-items: flex-start;"><div style="flex: 1;"><p>Certes, mon grand-oncle le divin Auguste et mon oncle Tibère prirent une initiative hardie lorsqu'ils voulurent que toute la fleur des colonies et des municipes, c'est-à-dire les personnalités honorables et riches, de n'importe quelle région de l'Empire, puissent être membre du Sénat(...). Quoi donc ? Un Italien, comme sénateur, est-il meilleur qu'un provincial ? [...] Je ne pense pas, à la vérité, qu'on doive rejeter les provinciaux s'ils peuvent faire honneur au Sénat.</p><p>Voyez cette très splendide et très puissante colonie des Viennois, en Gaule Narbonnaise, qui fournit depuis si longtemps des sénateurs. C'est d'elle qu'est originaire Vestinus, pour qui j'ai une affection toute particulière et que j'occupe à mes affaires personnelles [...].</p><p>Que désirez-vous de plus, sinon que je vous montre du doigt que le sol même situé au-delà de la Narbonnaise vous envoie déjà des sénateurs, puisque nous n'avons dans notre ordre des hommes de Lyon dont nous n'avons pas à regretter la présence. Sénateurs, j'ai franchi les bornes des provinces qui vous sont habituelles et familières, mais il me faut maintenant plaider ouvertement la cause de la Gaule chevelue. Si quelqu'un considère que ces Gaulois ont mis à l'épreuve le divin César par une guerre de dix années, que le même homme mette en regard les cent années d'une fidélité et d'une obéissance sans faille en de nombreuses circonstances critiques pour nous. Mon plus illustre père Drusus en a d'ailleurs fait plus que l'épreuve lorsqu'il soumettait la Germanie : ces Gaulois lui garantirent alors, sur ses arrières, une paix profonde et assurée par leur propre tranquillité.</p></div><div style="flex: 0.5; padding-left: 10px;"><p>➔ Claude continue la politique initiée par ses prédécesseurs Auguste et Tibère</p><p>➔ Les provinciaux peuvent avoir des qualités politiques utiles à l'Empire</p><p>➔ Il y a déjà au Sénat, des sénateurs originaires de la Gaule Narbonnaise</p><p>➔ L'empereur Claude est lui-même originaire de Gaule (Lyon)</p><p>➔ Les provinces gauloises sont fidèles depuis un siècle et ont même soutenu Rome dans la guerre contre les Germains</p></div></div> <p>Le second « Moment TICE » est mis en œuvre en classe de Première S et concerne l'analyse d'affiches de propagande en Histoire autour des Pratiques communes et des spécificités des régimes totalitaires dans l'entre-deux-guerres.</p> <p>Le troisième « Moment Tice » est mis en œuvre en classe de Terminale ES et concerne un travail d'analyse critique de documents autour du socialisme allemand.</p>